

La Belgique: un importateur net d'émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre engendrées par la production des biens et services consommés par des résidents belges dépassent largement les émissions liées à la production belge, et, contrairement à ces dernières, elles sont à la hausse.

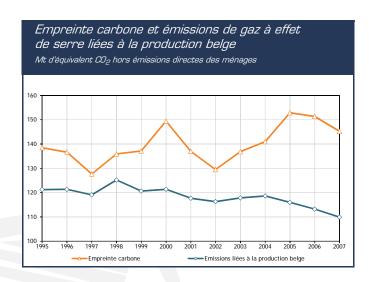
Emissions liées à la production vs empreinte carbone

Dans les négociations internationales sur le climat, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont attribuées au pays producteur. Le commerce international est toute-fois susceptible de biaiser cette attribution. En effet, les importations de produits intensifs en émissions contribuent à réduire les émissions d'un pays et vice-versa pour les exportations. C'est pourquoi une attribution alternative au pays de résidence du consommateur, appelée empreinte carbone, est souvent proposée.

De l'empreinte carbone d'un bien à l'empreinte carbone d'un pays

L'exemple d'un smartphone 'made in China' acheté par un consommateur en Belgique permet d'illustrer la différence entre ces deux approches : dans l'approche production, les émissions de GES liées à la production du smartphone sont attribuées à la Chine, tandis que, dans l'approche consommation, ces émissions sont attribuées à la Belgique. Mais l'on peut pousser ce raisonnement un pas plus loin : dans la mesure où ce n'est que l'assemblage du smartphone qui est fait en Chine, il y a lieu de tenir compte des émissions de GES des fournisseurs des éléments à assembler, qu'ils soient coréens, américains ou français. En somme, l'idée de l'empreinte carbone est de déterminer l'ensemble des émissions de GES tout au long de la chaîne de production d'un bien - on parle d'émissions directes et indirectes - et de finalement les attribuer au consommateur.

A l'échelle d'un pays, on peut calculer l'empreinte carbone totale et la comparer avec les émissions totales liées à la production. L'empreinte carbone mesure alors le volume d'émissions (domestiques et étrangères) de GES contenus (directement et indirectement) dans les produits consommés par les habitants du pays. Le Bureau du Plan a calculé l'empreinte carbone pour la Belgique sur base d'un tableau input-output mondial. Ce type de tableau donne une image des chaînes de production au niveau mondial.



Croissance de l'empreinte carbone de la Belgique, baisse des émissions liées à la production

Selon ces calculs, l'empreinte carbone de la Belgique s'élève à 145 mégatonnes (Mt) d'équivalent CO_2 en 2007, soit nettement plus que les 110 Mt d'équivalent CO_2 d'émissions liées à la production la même année. La Belgique est donc un importateur net d'émissions de GES, et ce sur l'ensemble de la période étudiée. De plus, alors que les émissions liées à la production sont à la baisse sur la période 1995 à 2007, passant de 121 Mt d'équivalent CO_2 à 110, l'empreinte carbone est à la hausse, passant de 138 Mt d'équivalent CO_2 en 1995 à 145 en 2007.

Les données détaillées nécessaires au niveau belge et international pour ces calculs ne sont disponibles que pour la période 1995-2007. Dans l'attente de ces données pour des années plus récentes, le Bureau fédéral du Plan envisage le développement d'une méthodologie simplifiée qui permette d'estimer l'empreinte carbone de la Belgique.

Belgium's Carbon Footprint, Working Paper 10-17

Le Working Paper peut être consulté et téléchargé via le site www.plan.be.

Pour plus d'information: Bernhard Michel, 02/507.74.35, bm@plan.be